



COMPTE-RENDU **DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2015** **du 4 mars 2016**

Le Comité Directeur est réuni :

M. Maurice MICHEL
M. Alain FILLON
M. Philippe PONZIO
M. Guy FANTONE
M. Jean pierre JUNG

Ont participé à l'Assemblée Générale,

- **Monsieur BERNARDINI, Maire d'Istres (excusé)**
- **Madame Brigitte CALDIN, conseillère municipale**
- **Monsieur DEROT, Délégué au sport**
- **Monsieur Bernard ROUMEGOUX, Président de l'OMS (excusé)**

Les feuilles de présences étant signées par les membres et les pouvoirs remis, le quorum est atteint. Le Président décide d'ouvrir l'Assemblée Générale à 18h30.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Compte rendu moral du président, mise aux voix

Compte rendu financier 2015, tarif cotisation 2016, mise aux voix

Budget prévisionnel 2016, mise aux voix, Tarifs des adhésions, mise aux voix.

Rapport d'activité sportive

Rapport Matériel

Projets 2016/2017

Elections du comité directeur, mise aux voix

Questions diverses

Remise des distinctions

I - RAPPORT MORAL

Le rapport moral nous a été présenté par le Président - (voir document joint)

Son rapport est adopté à l'unanimité.

II - BILAN FINANCIER

Le rapport financier nous est présenté par le Trésorier. Il nous détaille la période du 1/1/2015 au 31/12/2015 ainsi que le Prévisionnel 2016. - (voir document joint)

Les comptes du club sont à la disposition de toute personne intéressée.

Le bilan financier est voté à l'unanimité.

III - RAPPORT ACTIVITE SPORTIVE (du 1^o septembre 2014 au 31 août 2015)

Cette partie est présentée par le Président.

Le club comptait cette année (saison sportive 2015) **33 archers (dont 9 femmes)** répartis ainsi : 18 jeunes, 11 adultes pratiquants la compétition, 3 adultes pratiquants en club et 1 poussin (découverte). Il y eu 19 créations et 14 renouvellements.

Durant la saison, peu de compétitions qualificatives pour les jeunes ont eu lieu, néanmoins ils ont participé à l'Arc 13 (découverte de 5 disciplines du tir à l'Arc : salle, FITA, Nature, 3 D et Campagne) et au classement général de l'Arc 13, Noémie SALIBA, Jennyfer PERRERA et Elodie SALIBA se sont classées respectivement 1^o, 2^o et 3^o.

Guillaume KLEIN s'est classé 2^o dans la catégorie homme.

Nos jeunes ont également participé à deux « Spécial Jeunes ». A chacune de ces compétitions, au moins un de nos jeunes est monté sur le podium.

Parmi les compétiteurs adultes, une deuxième place au championnat de Ligue (2015) de Provence a été obtenue en arc à poulie par Maurice MICHEL et une troisième place a été obtenue en arc classique par Philippe PONZIO.

Un petit mot sur la saison sportive 2016 en cours : certains jeunes débutants ont validé leur niveau en participant à des concours spécial jeunes. Il s'agit d'Alexandre qui passe du niveau débutant au niveau 3 (1^o sur le podium), Christophe qui passe au niveau 2 (1^o sur le podium) puis au niveau 1 (1^o sur le podium) et Nicolas qui passe au niveau 2 (3^o sur le podium).

Chez les jeunes compétiteurs, 4 d'entre eux ont participé au championnat Départemental 13.

Si Tom, Jennyfer et Gabriel ont été éliminés en quart de finale au cours des duels, ils n'en ont pas moins mérité car c'était leur premier championnat avec duel.

D'autant plus qu'ils étaient confrontés aux meilleurs jeunes compétiteurs du département. Guillaume, lui a été éliminé en petite finale pour la 3^o place. Il finit donc 4^o au pied du podium. Il est donc 4^o sur un total de 14 ce qui est pour lui aussi une excellente performance.

Jennyfer qui a été qualifiée pour le championnat de ligue n'a pu y participer pour des raisons familiales

Chez les adultes, 2 archers ont été qualifiés pour le championnat de ligue 2016, Yannick NOWE n'a pas pu accéder aux duels : (déstabilisé par un arbitre pointilleux qui lui à fait modifier son équipement alors que le contrôle du matériel n'avais rien relevé) et Maurice MICHEL qui a obtenu la 2^o place comme l'an dernier.

IV - RAPPORT MATERIEL

Cette partie est présentée par le Président.

L'année 2015 a vu la mise à disposition en juin du nouveau terrain de tir à l'arc situé sur le site de la plaine des sports (complexe DAVINI).

Grâce à l'aide du personnel, du véhicule de la mairie, et des adhérents, le déménagement du terrain de la cabane noire s'est effectué sans trop de problèmes. (Un grand merci à Mr le Maire qui à mis les services techniques à notre disposition)

Dès la mise à disposition du terrain, les jeunes qui ne partaient pas en vacances, sont venus tirer leurs premières flèches avec plaisir sous la responsabilité des membres du bureau, et les adhérents disponibles. Depuis sa mise à disposition, le terrain a été occupé **41 fois pour 116 heures de présence.**

En salle, c'est **88 séances pour 217 heures** qui ont vu la présence d'archers.

Le club a également procédé au renouvellement d'une partie du matériel devenu obsolète et a acquis du matériel faisant défaut (métier à corde, coupe tube, empeneuse et 1 arc à poulies droitier etc.)

En 2016, le club va continuer à renouveler du matériel et acquérir un deuxième arc à poulies (gaucher) afin d'offrir aux adhérents (adultes et jeunes) la possibilité de découvrir une arme différente de l'arc classique.

Le club house a été équipé d'un réfrigérateur, machine à café, etc.

V - RAPPORT ANIMATION DU CLUB

Nous avons participé à diverses manifestations : *Faites du sport*, ainsi que *Istres sports santé 50 ans* et *Animation inter générationnelle*.

Le 5 mars 2016, une journée Tir / crêpes aura lieu sur le terrain. Des parents de jeunes archers s'étant proposé de faire des crêpes, le club offrira les boissons et les bonbons.

Le 6 mars 2016, le club accueille une formation qualifiante organisée par le CD 13 sous la responsabilité d'un brevet d'état en la personne de Jean DRUJON . Cette formation s'adresse aux jeunes compétiteurs de la région sur la base du volontariat (20 jeunes inscrits).

Il est prévu d'organiser des journées découvertes s'adressant aux familles des archers afin de leur faire découvrir cette discipline qu'est le tir à l'arc.

A la demande de l'association du quartier « Les Dryades », une journée sera consacrée à l'accueil des résidents de ce lotissement qui ont souhaité découvrir notre discipline.

A la belle saison, (22 avril, 13 mai et 3 juin), le club recevra les formateurs du CD13 qui organiseront (sous leur responsabilité) des séances de perfectionnement aux tirs longues distances à l'intention des archers compétiteurs adultes des clubs de la région et d'Istres qui le souhaitent. (Ces formations se font en hiver à St Martin de Crau dans leur salle permanente).

Enfin, une convention a été passée avec le club de Fos pour accueillir à la demande en fonction de nos disponibilités leurs jeunes encadrés par La Présidente et leur entraîneur afin de venir tirer en compagnie de nos jeunes et échanger leurs impressions.

VI - MOT DES ELUS

Mme Brigitte CALDIN nous fait part de sa satisfaction quand au bon fonctionnement du club et des nombreuses activités dispensées aux jeunes archers.

VII - DEMISSION ET ELECTION DU COMITE DIRECTEUR

Le Comité Directeur est démissionnaire.

Trois candidats désirent intégrer le Comité Directeur:

- M. Maurice MICHEL
- M. Alain FILLON
- M. Guy FANTONE

Leur candidature est acceptée à l'unanimité

Election du nouveaux Comité directeur.

Après avoir délibéré selon les statuts de l'Association, le Comité directeur est modifié pour la saison 2015/2016 comme suit:

- M. Maurice MICHEL *Président*
- M. Alain FILLON *Secrétaire et entraîneur*
- M. Guy FANTONE *Trésorier*
- M Jean-Pierre JUNG *Entraîneur Responsable des entraînements*
- M Philippe PONZIO *Entraîneur*

Le nouveau Comité Directeur est élu à l'unanimité.

VIII - REMISE DES RECOMPENSES

Jean Pierre JUNG (responsable des entraînements) procède à la remise des récompenses pour nos jeunes et moins jeunes archers (Badges de progression)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président et le secrétaire de séance.

Le Secrétaire



le Président

